

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 120-2015

Le Conseil d'administration approuve les tableaux des autorisations budgétaires pour le périmètre suivant :

- Budget principal « UBS »
- Budget de la « Fondation »
- Budget agrégé : « UBS + Fondation »
- Budget du SIE : « C.F.A »
- Budget de l'établissement : « UBS » + « Fondation » + « C.F.A ».

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 18	Pour :	17
	Contre :	0
	Abstention(s) :	1

Délibération adoptée.

Visa du Président


Le Président,
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Autorisations budgétaires

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.